

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 001/ADRA TOGO/2026

Travaux de rénovation du Centre de Formation d'ADRA Togo

1. Autorité contractante

ADRA Togo (Adventist Development and Relief Agency Togo), organisation humanitaire et de développement intervenant au Togo depuis 1988, lance le présent Appel d'Offres Ouvert National en vue de la sélection d'une entreprise qualifiée pour la réalisation des travaux de rénovation de son Centre de Formation.

2. Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet le recrutement d'une entreprise de bâtiment et travaux publics chargée d'exécuter les travaux de rénovation du Centre de Formation d'ADRA Togo conformément aux spécifications techniques et aux attentes du maître d'ouvrage.

Les travaux pourront notamment comprendre, sans s'y limiter :

- la réhabilitation des bâtiments existants ;
- les travaux de maçonnerie ;
- les travaux de plomberie et de sanitaire ;
- les travaux d'électricité ;
- les travaux de menuiserie bois, aluminium et métallique ;
- les travaux de peinture ;
- les travaux de revêtement de sols et murs ;
- les travaux de toiture ;
- les aménagements extérieurs ;
- toute autre intervention définie dans le dossier d'appel d'offres.

3. Participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise légalement constituée au Togo, justifiant des qualifications requises et possédant une expérience avérée dans la réalisation de travaux similaires.

Les entreprises soumissionnaires devront être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et sociales compétentes.

4. Conditions de qualification

Les soumissionnaires devront fournir notamment :

4.1. Documents administratifs

- Registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- Carte d'opérateur économique ou document équivalent ;
- Quitus fiscal valide ;
- Attestation de régularité délivrée par la CNSS ;

- Attestation de non-faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Pouvoir du signataire de l'offre, le cas échéant.

4.2. Capacité technique

- Présentation de l'entreprise ;
- Références de projets similaires exécutés au cours des cinq (05) dernières années ;
- Liste du personnel clé affecté au projet ;
- Liste des matériels et équipements disponibles ;
- Méthodologie d'exécution des travaux ;
- Planning prévisionnel d'exécution.

4.3. Capacité financière

- États financiers des trois (03) dernières années ou tout document justifiant la capacité financière de l'entreprise ;
- Références bancaires.

5. Visite obligatoire du site

Afin de permettre aux entreprises intéressées de prendre connaissance de l'ensemble des travaux attendus et d'apprécier les contraintes techniques du projet, une visite obligatoire du site sera organisée par ADRA Togo le 9 octobre 2026 à 14 heures au siège de l'Agence sise derrière Hôtel Excellence.

Au cours de cette visite :

- les installations concernées seront présentées en détail ;
- les attentes du maître d'ouvrage seront expliquées ;
- les soumissionnaires pourront poser des questions techniques ;
- les orientations relatives aux livrables et aux normes de qualité seront communiquées.

Une attestation de visite sera délivrée à chaque participant et devra être jointe au dossier de soumission.

6. Retrait du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès d'ADRA Togo aux heures ouvrables à compter de la date de publication du présent avis.

Les modalités pratiques de retrait seront communiquées aux entreprises intéressées.

7. Présentation des offres

Les offres devront être rédigées en langue française et comprendre :

7.1. Offre technique

- Documents administratifs ;
- Compréhension de la mission ;

- Méthodologie ;
- Planning d'exécution ;
- Organisation du chantier ;
- Références et expériences ;
- Ressources humaines et matérielles.

7.2. Offre financière

- Devis quantitatif et estimatif ;
- Bordereau des prix unitaires ;
- Détail des coûts proposés ;
- Calendrier des paiements proposés.

Les offres technique et financière devront être présentées conformément aux instructions du dossier d'appel d'offres.

Le Candidat préparera un original des documents constitutifs de l'offre en distinguant l'offre technique de l'offre financière portant clairement la mention « ORIGINAL » et une copie comportant la mention « COPIE ». En cas de différences entre la copie et l'original, l'original fera foi.

L'offre sera dactylographiée ou écrite à l'encre indélébile. Elle sera signée par une personne dûment habilitée à signer au nom du Candidat. Cette habilitation consistera en une confirmation écrite qui sera jointe à la lettre de soumission. Le nom et le titre de chaque personne signataire de l'habilitation devront être dactylographiés ou imprimés sous la signature. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat dans le cadre de la présente consultation. Toutes les pages de l'offre, à l'exception des publications non modifiées, seront paraphées par la personne signataire de l'offre.

Tout ajout entre les lignes, rature ou surcharge, pour être valable, devra être signé ou paraphé par la personne signataire de l'offre.

Les Candidats placeront l'original et trois copies de leur soumission dans deux enveloppes intérieures et une enveloppe extérieure cachetées.

L'enveloppe contenant la garantie de soumission doit en outre être contenue dans l'une des enveloppes intérieures.

Ces enveloppes seront adressées à ADRA Togo et porteront le nom du projet, le titre et le numéro de la demande tels qu'indiqués dans l'Avis.

Les enveloppes intérieures (Offre technique + offre financière) comporteront en outre le nom et l'adresse du candidat.

8. Date limite de soumission

Les offres devront parvenir au siège d'ADRA Togo au plus tard le **30 octobre 2026 à 17h00**.

Les offres doivent demeurer valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires suivant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre reçue après cette date et heure sera rejetée.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents au siège d'ADRA Togo sis à Tokoin-Gbonvié, Rue de la Binah, derrière Hôtel Excellence le mardi 3 novembre 2026 à 10 H 30 GMT dans la salle de réunion.

9. Méthode d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon une procédure en deux étapes :

9.1. Évaluation technique

Les offres seront examinées sur la base :

- de la conformité administrative ;
- des références similaires ;
- de la qualification du personnel proposé ;
- de la méthodologie et de l'approche technique ;
- des moyens matériels mobilisés ;
- du délai d'exécution proposé.

9.2. Évaluation financière

Les offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés seront analysées afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse pour ADRA Togo.

10. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée substantiellement conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres et présentant le meilleur rapport qualité-prix.

ADRA Togo se réserve le droit :

- d'accepter ou rejeter toute offre ;
- d'annuler le processus de passation à tout moment avant l'attribution ;
- de demander des clarifications aux soumissionnaires.

Cette décision n'ouvrira droit à aucune indemnisation.

11. Délais d'exécution

Le délai d'exécution sera proposé par les soumissionnaires et fera partie des critères d'évaluation. Le délai retenu sera précisé dans le contrat conclu avec l'entreprise adjudicataire.

12. Contacts

Les demandes d'informations complémentaires peuvent être adressées à :



ADRA TOGO

Rue de la Binah, Gbonvié, Commune du Golfe 3, Lomé, Togo.

Tél. : +228 99 06 8779

E-mail : arnold.buaben@adratogo.org

Fait à Lomé, le 30 septembre 2026

Le Directeur National

ADRA Togo